

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 09 MARS 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26	Le neuf mars deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : 26	
Qui ont pris part à la délibération : 23	
Date de la Convocation : 02 mars 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, OLIVIE Benoît, PORTIE Serge, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kévin, CALVET Jean-Marc, GLADIN Nathalie, ISSALY Christine, ISSALY Jean-Pierre, MIRABEL Isabelle, MARTY Maurice, MOULY Caroline, PRADELS Michel.

Procuration : Néant

Absent excusé : VINEL Marylène, PRADELS Dominique

Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

Délibération n° 2026 - 17 : Finances locales Budget annexe Halles Polyvalentes Vote du compte financier unique 2025 Résultats 2025

La Communauté de Communes du Pays Rignacois a opté pour le vote du Compte Financier Unique à l'arrêté des comptes 2025.

Considérant que M. Dominique ROUQUETTE a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte financier unique.

Considérant que M. Jean-Marc CALVET, Président, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après examen du CFU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- APPROUVE le compte financier unique 2025 du Budget Annexes « Les Halles », lequel peut se résumer de la manière suivante :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS - HALLES POLYVALENTES - - 2025

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	93 872,56	138 371,00	232 243,56
	Recettes réalisées (1)	B	67 705,30	169 665,39	237 370,69
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	105 596,68	169 572,56	275 169,24
	Dépenses réalisées (1)	E	75 826,16	125 092,00	200 918,16
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-8 120,86	44 573,39	36 452,53
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	11 624,12	31 201,56	42 825,68
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	3 503,26	75 774,95	79 278,21
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	3 503,26	75 774,95	79 278,21

- CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- PRECISE que par délibération du 26 novembre 2025, le conseil communautaire a décidé de prononcer la dissolution du Budget annexe « Les halles » au 31/12/2025 avec reprise des soldes par le Budget principal.

Abstentions : 0

Exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : 12 MARS 2026

- publication en date du : 12 MARS 2026

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte dématérialisé

Communauté de Communes
du Pays Rignacois
13990 RIGNAC

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n ° 2026 - 16 : Budget Principal Communauté de

Objet de l'acte : Communes du Pays Rignacois - Vote du compte financier unique 2025 -
Résultats 2025

Date de décision: 09/03/2026

Date de réception de l'accusé 12/03/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 20250309_17

Identifiant unique de l'acte : 012-241200625-20260309-20250309_17-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : CFU D HALLES 2025.xml (99_BU-012-241200625-20260312-
20250309_17-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 17 - CFU ET RESULTAT 2025 - LES HALLES.pdf (70_DE-012-
241200625-20260312-20250309_17-BF-1-1_2.pdf)
DELIBERATION

